



GRANDSOISSONS
AGGLOMÉRATION

 GRANDSOISSONS

 GRANDSOISSONS

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Programme local de l'habitat (PLH)

La politique de l'habitat fixe les enjeux et priorités d'actions afin de répondre aux besoins en logements, tout en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes de GRANDSOISSONS Agglomération.

Après avoir dressé le bilan du Programme Local de l'Habitat 2008-2013, GRANDSOISSONS Agglomération a élaboré son nouveau PLH, document stratégique qui oriente ses actions en matière d'habitat pour la période 2015-2020. Il fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs permettant de répondre aux besoins de logements de la population.

Le PLH est composé des trois documents suivants :

> Diagnostic, orientations stratégiques et programme d'actions : [Télécharger le PLH 2015-2020 approuvé le 30 juin 2016](#)

Les orientations du PLH 2015/2020

Issues du diagnostic partagé et des nombreux échanges avec les différents acteurs associés à son élaboration, les six orientations du PLH sont les suivantes :

- > Repenser un projet dynamique et adapté en termes de production de logements ;
- > Assurer une diversification de l'offre pour rendre le territoire accessible à tous et agir sur le peuplement des quartiers ;
- > Entretien et mieux faire fonctionner le parc de logements ;
- > Maîtriser la ressource foncière et l'étalement urbain ;
- > Poursuivre la prise en compte des besoins spécifiques ;
- > Observer, évaluer et animer la politique de l'habitat ;

Ces orientations sont déclinées au sein du PLH dans un programme de 15 actions thématiques.

En chiffres

L'estimation des besoins de logements est basée sur la prévision de croissance démographique attendue, la poursuite du desserrement des ménages, le maintien des taux de vacance et de résidences secondaires et l'évolution du taux de renouvellement du parc existant.

Ainsi, la production de nouveaux logements sur la période 2015-2020 est estimée à 1 550 logements. La

répartition des objectifs est la suivante :

- > 40 % de la production en logements aidés : soit 20 % de logements locatifs aidés et 20 % de logements en accession aidée ;
- > 60 % de la production en logements en accession libre.

En rythme annuel, il s'agira de produire au total sur le territoire environ 260 logements soit 140 logements à Soissons, 95 dans les communes périurbaines et 25 dans les communes rurales. Cette répartition s'explique par la volonté de renforcer le cœur de l'Agglomération destiné à accueillir l'essentiel des nouveaux ménages et à être moteur du dynamisme territorial.

Pour plus d'informations

Service Habitat : habitat@aglo-soissonnais.com ou tél : 03.23.53.88.40



GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION

LES TERRASSES DU MAIL
11, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
02880 CUFFIES

☎ **03 23 53 88 40**

📠 03 23 53 88 41

@ CONTACTEZ-NOUS



